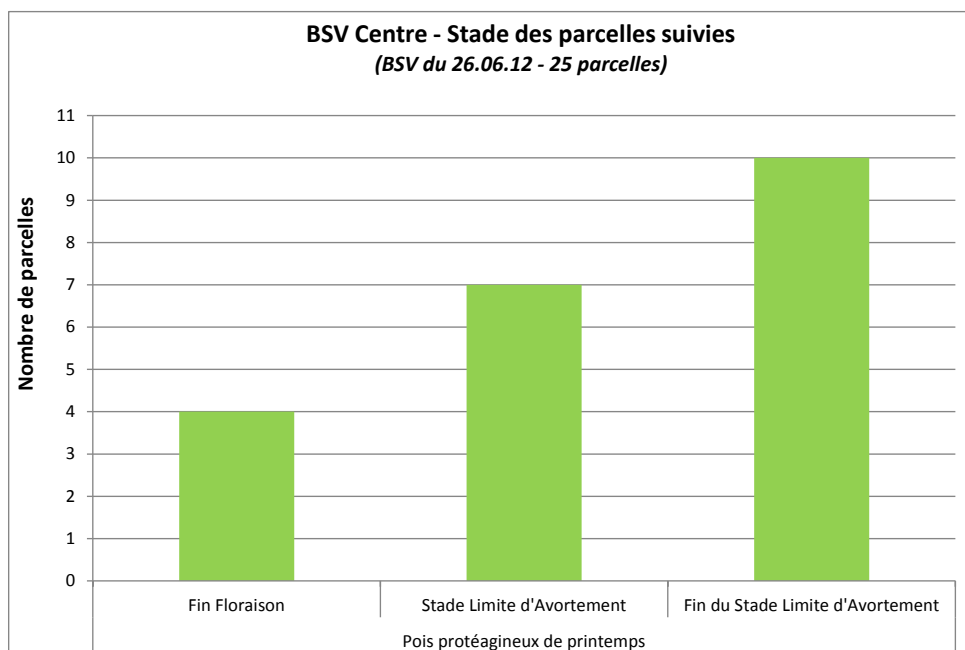


25 parcelles de protéagineux ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin : ce sont toutes des parcelles de pois de printemps dont les stades s'échelonnent de Fin Floraison à FSLA* (Fin du Stade Limite d'Avortement).

* Le stade SLA est franchi pour une graine lorsqu'elle atteint une longueur de 8 mm, pour une gousse lorsqu'elle atteint une épaisseur d'au moins 7 mm. Ce stade correspond au début du remplissage des grains. Le stade FSLA est franchi pour une plante lorsque le dernier étage a atteint le stade SLA (le nombre de grains est alors fixé), pour une parcelle lorsque le dernier étage a atteint le stade SLA pour 50 % des plantes.



ANTHRACNOSE DU POIS (ASCHOCHYTA PINODES)

Stade de sensibilité

Les symptômes d'antracnose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

Cette semaine, la situation de l'Antracnose est similaire à celle évoquée la semaine dernière. 22 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation d'antracnose :

- 2 parcelles sont indemnes



- Pour les 20 autres :
 - o 7 présentent des nécroses sur tiges avec des hauteurs de 0.8 à 20 cm
 - o 12 parcelles ont leur végétation touchée par des ponctuations sur la moitié inférieure et supérieure
 - o 14 portent des ponctuations sur la moitié inférieure de la végétation avec 10 à 100% du feuillage touché
 - o La moitié supérieure de la végétation de 14 parcelles présentent 2 à 100% du feuillage touché par des ponctuations
 - o 1 parcelle présente des symptômes sur gousses

Depuis les dernières observations, la situation de l'Anthracose n'a pas beaucoup évolué. Avec le retour fréquent de précipitations, la surveillance de vos parcelles reste indispensable.

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.
-



E. VANNETZEL / ARVALIS

Etat général

9 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de mildiou : 6 parcelles sont indemnes et 3 présentent des symptômes :

- ils sont situés uniquement sur la moitié inférieure de la végétation (5%) pour une parcelle tandis qu'une autre n'a que la moitié supérieure touchée (2%).
- la troisième parcelle est atteinte sur l'ensemble de la végétation avec de plus importantes surfaces touchées : 20% sur la moitié inférieure et 10% sur la moitié supérieure.

Depuis les dernières observations, la proportion de parcelles touchées est globalement stable. Les températures plus importantes à venir seront défavorables au mildiou contrairement aux précipitations qui augmenteront le risque de contaminations. La surveillance des parcelles est donc toujours de mise.

BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de botrytis doivent être surveillés à partir de la formation des gousses jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

Etat général

12 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de botrytis : 2 sont indemnes mais les autres présentent des symptômes. 5 parcelles sont faiblement touchées, avec environ 1 à 7 % des gousses



P. HAIJPRICH /

atteintes tandis que 5 parcelles sont plus fortement touchées :

- 4 avec 10 à 15 % des gousses atteintes,
- 40% de gousses touchées pour la dernière.

Depuis les dernières observations, la proportion de parcelles touchées par le botrytis s'est accrue et l'ampleur des symptômes de botrytis a très légèrement augmentée. La surveillance des parcelles reste d'actualité avec le maintien des pluies.

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne entre début floraison et fin floraison + 15 jours.

Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.

Malgré sa couleur lui permettant de se fondre avec la culture de pois, **ce puceron peut s'observer facilement** à l'aide d'une boîte ou d'une feuille plutôt rigide placée sous la végétation que l'on va secouer. En effet, ce puceron se laisse tomber dès qu'il se sent menacé et simule ainsi sa mort (phénomène de thanatose).

Pour un support d'un format A4 (environ 21x30 cm), on considèrera un « bouquet » composé de 4 plantes, que l'on secouera au-dessus pour évaluer un nombre moyen de pucerons par plante. Cette opération sera répétée 10 fois en différents endroits de la parcelle pour estimer une moyenne.

Etat général

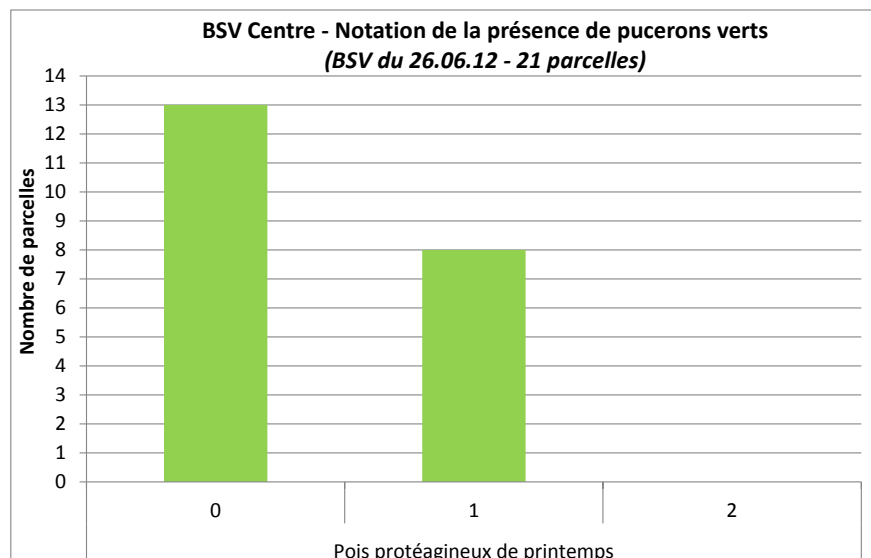
21 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : 13 parcelles sont indemnes tandis les autres présentent des populations stables.

Tant que le régime d'avèreses et les températures des derniers jours se maintiendront, les conditions climatiques ne seront pas favorables au développement des populations de pucerons verts.

Cependant, la surveillance des parcelles reste d'actualité pendant toute la phase de floraison et pourra se prolonger jusqu'à fin floraison + 15 jours, voire jusqu'aux premiers jaunissements si des populations importantes venaient à se développer. Cette surveillance doit être d'autant plus étroite que les conditions climatiques s'améliorent.

La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une surveillance des auxiliaires qui participent activement à la régulation.





0 = absence de pucerons 1 = 1 à 10 puceron(s) / plante 2 = 11 à 20 pucerons / plante
 3 = 21 à 40 pucerons / plante 4 = plus de 40 pucerons / plante

TORDEUSE DU POIS (CYDIA NIGRICANA)

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

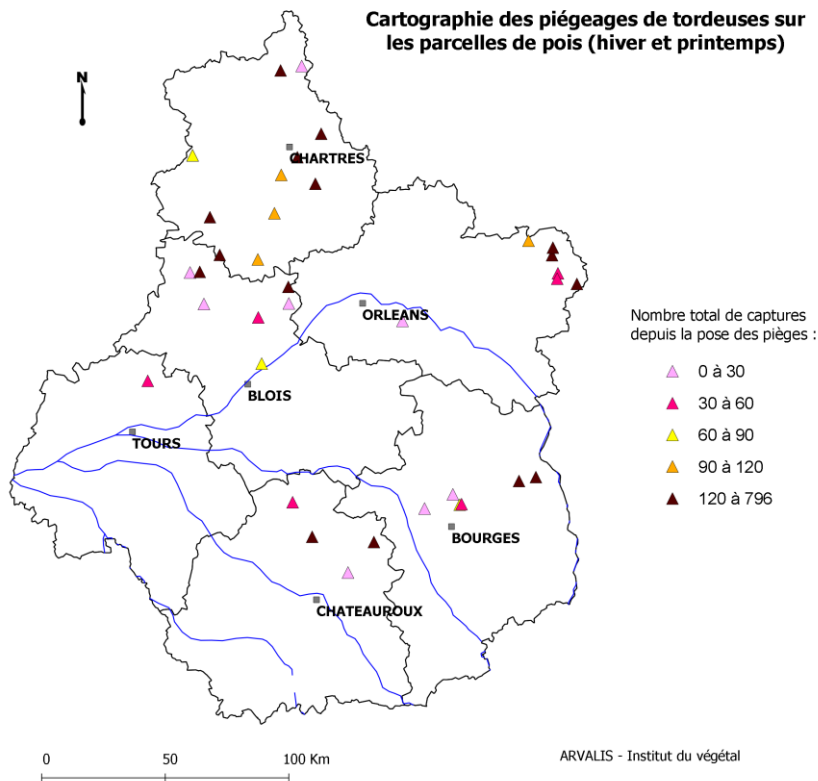
- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



Etat général

22 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'un relevé des pièges cette semaine : 13 parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité en alimentation humaine et semences, 3 parcelles en sont proches avec 91 à 93 captures totalisées et 4 parcelles (2 dans le Cher, 1 en Eure-et-Loir et 1 dans l'Indre) ont dépassé le seuil de nuisibilité en alimentation animale, avec respectivement 480, 528, 484 et 796 captures totalisées.

Dans certaines zones, les vols de tordeuses se sont à nouveau accentués cette semaine. Leur suivi doit être localisé.



BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)



Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

Etat général

5 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches : 4 d'entre elles ont atteint le stade JG2.

Les vols de bruches s'intensifient lorsque les températures maximales atteignent les 20°C et que le temps est ensoleillé.

MINEUSE DU POIS (*CHROMATOMYIA HORTICOLA*)



Contexte d'observations

L'adulte de la mouche mineuse horticole (appelée aussi mouche mineuse des feuilles de pois) est un petit moucheron noir à taches jaunes, de 2.5 mm de long, qui vole en mai. Les femelles insèrent leurs œufs dans le parenchyme foliaire. Les larves creusent des galeries irrégulières entre les deux épidermes et leur nymphose a lieu dans les galeries à la fin du mois de juin. De nouveaux adultes apparaissent alors en juillet ; les larves de cette seconde génération se nymphosent au début de septembre et hivernent.

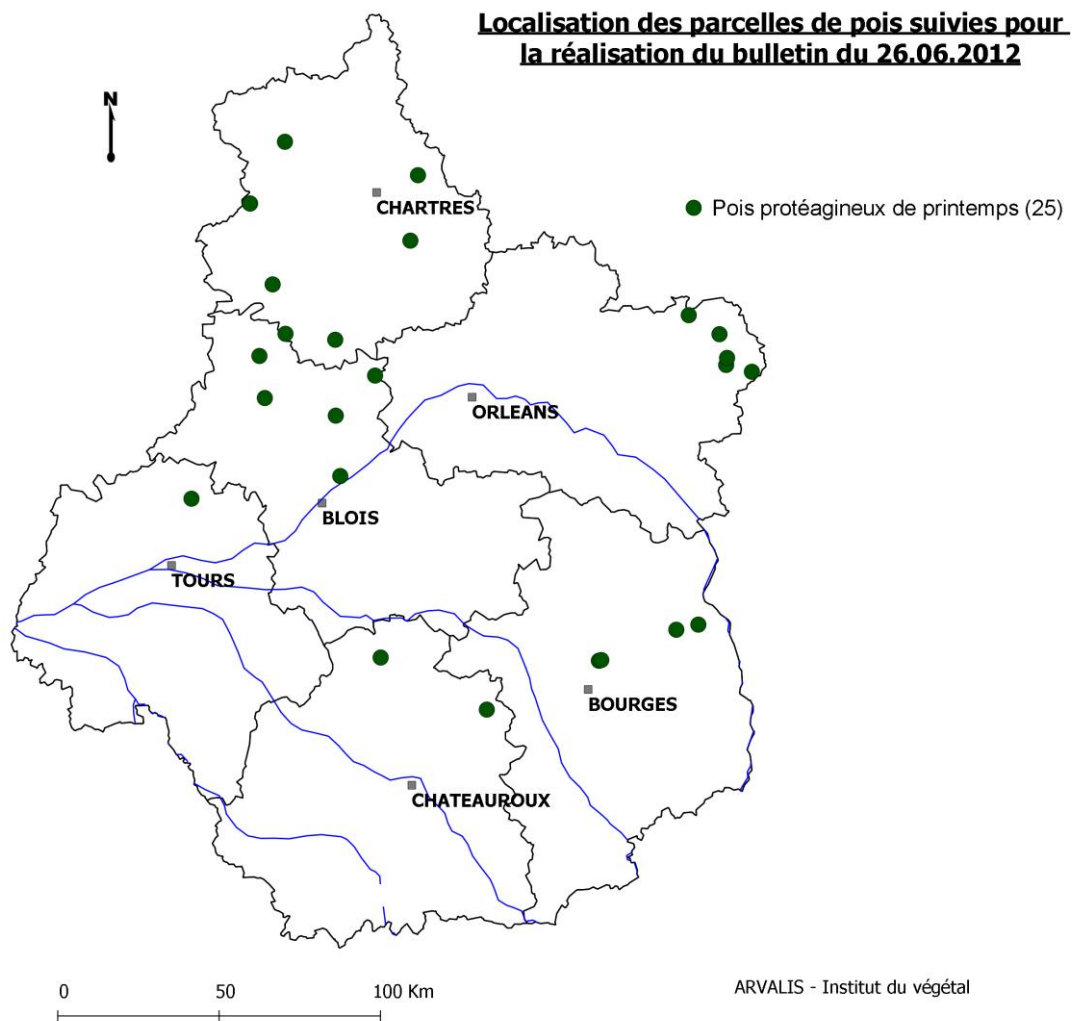
Etat général

Les 4 parcelles de pois de printemps qui ont fait l'objet d'une observation de dégâts de mineuses présentent des dégâts :

- pour une situation d'Eure-et-Loir, moins de 20% de la parcelle est touchée,
- pour les 3 autres, toutes situées dans le Loir-et-Cher, les dégâts représentent plus de 20% des parcelles.

Une parcelle du Loir-et-Cher et une autre d'Eure-et-Loir sont également signalées une forte présence de mineuses.

Annexes



Bulletin co-rédigé par ARVALIS-Institut du végétal avec la participation de la FDGEDA du Cher à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRICULTEUR, AXEREAAL - EPIS CENTRE, CA 28, CA 36, CA 41, CA 45, ETS BODIN, SCAEL.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018